

présent, sçavoir celluy de Rue de Bourgneuf près la Fleur de lys du cousté de Fourvière et celluy de rue Ferrandière du cousté du Rosne. »

Un grave événement devait couper court pour un temps à ces interminables débats.

En septembre 1567, à la suite de la découverte du projet que les Réformés avaient formé de s'emparer de Lyon par surprise, une vive émotion populaire se produisit. La situation devint menaçante pour les Huguenots. Leurs trois temples furent fermés. Ceux des Terreaux et de la Fleur de lis furent démolis sur-le-champ (26) et les échevins se saisirent de ces places.

Les Réformés ont dit, le 4 septembre 1606, dans une requête, que : « dès l'an mil v<sup>e</sup> soixante-sept, à l'occasion des troubles, ils auroient esté déjettez et dépossédez des lieux et places de la Fleur de lys et des Terreaux à eux appartenant, esquelz ils avoient faict l'exercice publicq de ladicte Religion jusques audict temps (27). »

Quelque temps après, peut-être vers 1568 ou 1569, les Huguenots voulurent établir leur prêche à Saint-Genis-Laval, et il paraît que la concession leur fut faite, ou tout au moins promise. Les Catholiques adressèrent à ce sujet des remonstrances au Roi (28). Ils invoquèrent, entre autres motifs, le petit nombre des Huguenots. « Au pays

(26) Jean de Saint-Aubin a fait le récit de ces événements. (*Histoire de la ville de Lyon*, p. 242 et 243.)

(27) *Requête des Réformés aux Commissaires de l'exécution de l'Édict pour le fait des Terreaux et Fleur de lys.*

(28) *Remonstrances qu'il faut faire au Roy pour les catholiques de la ville de Lyon... touchant le presche que ceulx de la nouvelle Religion prétendent establir au lieu de Saint Genis Laval.*